

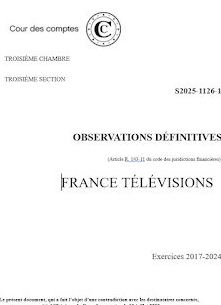
VOTEZ CFE CGC

ELECTIONS PROFESSIONNELLES FTV SIEGE



Syndicat National des Personnels de la Communication et de l'Audiovisuel

Nos engagements sans faille pour une mobilisation plus que jamais nécessaire



- En 2016, la Cour des comptes rendait un rapport qualifiant le modèle économique de France Télévisions « **d'impassse financière** » et de « **non soutenable dans la durée** », soulignant l'absence de trajectoire claire visant à équilibrer les comptes. Si les capitaux propres ne sont pas encore explicitement en péril, la perte d'audience (plus marquée que chez TF1 entre 2008 et 2015) et l'absence d'économies significatives aggravent les risques de viabilité de l'entreprise publique.

- En mars 2024, l'IGF - Inspection Générale des finances – évoquait pour sa part « **un retard structurel flagrant** » imposant des réformes « **inévitables** » pour la pérennité de l'audiovisuel public.



Accompagnement à la transformation de France Télévisions et Radio France

- Il y a quelques semaines, la rue Cambon décrivait une situation « **critique** » pouvant conduire (peut-être) à « **une dissolution de l'entreprise d'ici 2026** » résultant de « **la dégradation accélérée des capitaux propres passés de 294 M€ en 2017 à 179 M€ en 2024, s'ajoutant à déficit cumulé de 81 M€ sur la période, et un budget 2025 prévoyant une perte nette de 40 M€** ».

MARS 2024

INVESTISSEMENT
FRANCE
DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET NUMÉRIQUE

Industrie générale des Finances

- La commission d'enquête qui s'ouvre à l'Assemblée nationale, dont le député Charles Alloncle est le rapporteur, entame ses travaux. Elle n'en sera malheureusement qu'à ses premières auditions sous serment, mais promet, sans nul doute, de nombreuses révélations.

Il est donc essentiel de se battre comme le fait depuis des dizaines d'années la CGC Audiovisuel via les procédures judiciaires qu'elle mène et qu'elle gagne (*) ou encore par l'intermédiaire du blog « [le blog CGC Média](#) », afin de préserver notre outil de travail et permettre à l'ensemble des salarié(e)s de l'entreprise de retrouver le chemin de l'excellence que certain(e)s se sont évertués à détruire.



(*) Plus d'une demi-douzaine de plaintes **toutes déposées par la CGC, partie civile dans chacune d'entre elles**, comme le scandale des 10 jours passés à l'hôtel Majestic de Cannes (112.123€), l'affaire des **cartes corporate** qui permettaient à certains de retirer 1.000€ cash par semaine (jusqu'à il y a peu) ou encore la **plainte toujours en cours concernant sommes indument perçues par l'ex trésorier du CI-ORTF** et l'une des toutes dernières demandant l'annulation de la mascarade du 14 mai

dernier, etc...

1 2 3 4 5 : DU 6 AU 12 NOVEMBRE VOTEZ CGC !

Quant à la dénonciation de l'accord collectif le 10 juillet dernier pour laquelle la CGC Audiovisuel a d'ores et déjà mandaté un cabinet d'avocats (afin de la faire déclarer illégale), il n'est pas question que celle-ci aille à son terme. Elle impacterait les salariés tant sur leur couverture conventionnelle que sur les activités sociales auxquelles ils ont évidemment droit.

C'est pourquoi nous affirmons avec force notre attachement à ces valeurs fondamentales qui ont toujours guidé nos actions et continueront à le faire, à chaque fois que notre environnement professionnel sera menacé.

- **Défense de l'audiovisuel public, de ses missions et de l'ensemble de ses collaborateurs** : Pour que l'audiovisuel public puisse toujours jouer un rôle dans la Vie démocratique, la Culture, l'Éducation et l'Information, il est essentiel de défendre ses valeurs mais aussi et surtout, les femmes et hommes qui les incarnent au quotidien.

Transparence : Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons. La clarté de nos intentions et la cohérence de nos actes sont au cœur de notre engagement collectif.

Honnêteté : L'intégrité conduit nos relations, nos échanges et nos choix. Dire la vérité, assumer nos responsabilités et agir de manière loyale sont pour nous des principes non négociables.

Respect et dignité de chacun : Chaque personne mérite d'être considérée avec égards, indépendamment de son poste, de son parcours et particulièrement **dans une acception la plus large qui soit de la Diversité**. Le respect est la base de toute relation humaine et professionnelle.

Lutte contre toutes les formes de discriminations : Nous refusons et combattons fermement toute forme d'exclusion, de discrimination ou de traitement inégal.

Équité et justice dans les carrières et les rémunérations : Chacun doit avoir accès aux mêmes opportunités de développement, d'évolution et de reconnaissance, sur la base de ses compétences, de son engagement et de sa contribution.

Qualité de vie au travail et lutte contre le harcèlement : Le bien-être au travail est une condition essentielle de la performance collective. Nous rejetons toutes les formes de harcèlement, de pression abusive ou de maltraitance managériale.

Sécurité de l'emploi face aux transformations : Les mutations technologiques que connaît notre secteur ne doivent pas se faire au détriment de l'emploi. Nous nous battons pour que toute transition soit : juste, accompagnée et sécurisante pour tous les personnels.

- **Défense de la production interne avec nos outils de fabrication et nos personnels** : Nous croyons en la force de nos équipes, en la qualité de nos savoir-faire et en la pertinence de nos moyens de production. Il est essentiel de voir cette richesse interne comme une formidable plus-value dans notre secteur.

- **Défense de la qualité de nos programmes en totale adéquation avec nos budgets** : Nous soutenons toutes celles et ceux qui participent à la création, à la production et à la programmation à destination de tous nos publics.

- **En finir avec ces séquences de radio filmées et ces soi-disant synergies régionales (rapprochement France 3/Radio France via la marque « ICI » en 2024)** qui déboussolent les personnels comme les téléspectateurs et n'ont plus rien à voir avec la « proximité » mise à bien des sauces et particulièrement dévoyée depuis la suppression des tranches d'infos qui en étaient pourtant le ciment.

Pour toutes ces raisons, votez CGC

1 2 3 4 5 : DU 6 AU 12 NOVEMBRE VOTEZ CGC !